

I - Présentation générale

La prise en compte de l'environnement dans le secteur de la pêche est abordée sous trois angles : l'approche écosystémique, l'impact des engins de pêche sur l'environnement et le changement climatique.

Elle doit être replacée dans une démarche plus globale de développement durable. Comme l'a souligné le Président de la République française, le 16 juillet 2009 au Havre, les menaces qui pèsent sur les ressources halieutiques ne peuvent plus être ignorées et les instruments disponibles pour prendre les mesures nécessaires doivent être utilisés.

- **L'approche écosystémique** est un principe de gestion qui peut se résumer par « intégrer l'ensemble des paramètres écosystémiques dans la gestion des pêches pour pêcher mieux » (i.e. en minimisant les impacts de la pêche sur les ressources et les écosystèmes). Protéger le milieu marin n'implique pas d'interdire toute activité humaine mais il s'agit de s'assurer de l'équilibre entre prélèvement et ressource. Cette approche est clairement définie dans la directive européenne du 17 juin 2008 établissant un cadre d'action communautaire dans le domaine de la politique pour le milieu marin : l'avenir économique et social de la pêche dépend de la durabilité sur le plan écologique.

- **L'impact des engins de pêche et des activités humaines sur l'environnement** peut se révéler important selon les engins de pêche lorsque l'engin évolue au contact des fonds marins.

Il faut également souligner les effets non négligeables des activités humaines autres que la pêche sur les organismes marins : 80 % de la pollution de la mer vient de la terre et la problématique des déchets en mer reste majeure. D'où la nécessité d'une approche globale.

- **Le changement climatique** aura des impacts sur les pêches mondiales. La FAO souligne la nécessité urgente d'une adaptation (par de meilleures pratiques). Les écosystèmes marins et la biodiversité marine, déjà mis à rude épreuve avec la pollution, la surpêche, les mauvaises pratiques touristiques et les espèces invasives, subiront de surcroît les effets de la hausse des températures et de l'acidification : modification des flux migratoires, des habitudes de reproduction des poissons, de leur abondance sous l'effet du réchauffement, pollution sonore amplifiée par l'acidification, corrosion des coraux et coquilles de mollusques par l'acide carbonique.

Concernant les territoires français, les conséquences les plus importantes du changement climatique seront vraisemblablement situées outre mer où les pêches dépendent aussi fortement de l'équilibre de l'écosystème corallien.



Photo : ©Pascal Xiéluna/Min.agri.fr

II - Propositions / questions du Livre Vert

La Commission européenne estime que l'engagement de la PCP, fixé en 2002, en faveur de l'intégration des questions environnementales dans la gestion des pêches n'est pas atteint (surpêche, surcapacité, risque de non renouvellement des stocks, déséquilibre entre taille de la flotte et ressources halieutiques disponibles, pressions politiques et économiques).

L'approche de la PCP, fondée sur des considérations économiques

et sociales à court terme, ne propose pas d'indicateurs ou de repères clairs en matière d'approche de précaution.

Pour y remédier, la Commission prône des solutions simples basées notamment sur une amélioration de la gouvernance :

- ▶ adaptation des flottes aux ressources disponibles ;
- ▶ collaboration étroite entre les États membres auxquels la Communauté déléguerait la mise en œuvre des principes (autogestion) pour mieux tenir compte des réalités locales et adapter les objectifs en fonction des besoins ;
- ▶ renforcement du rôle consultatif des Comités consultatifs régionaux ;
- ▶ amélioration de la communication entre scientifiques, décideurs et parties prenantes. Un des enjeux pour les scientifiques est de mieux quantifier les effets de la pêche sur les écosystèmes.

De fait, la Politique Commune de la Pêche devient dès 2008 une composante de la Directive Stratégie pour le Milieu Marin pour laquelle l'environnement tient une place de premier plan.

On notera que le Livre Vert pose directement quatre questions qui se rapportent à ce thème :

- ▶ « Comment les objectifs relatifs à la durabilité sur les plans écologique, économique et social peuvent-ils être définis d'une manière claire et hiérarchisée permettant de fournir des orientations à court terme et d'assurer la durabilité et la viabilité à long terme du secteur de la pêche ? »
- ▶ « Comment la future PCP peut-elle favoriser l'adaptation au changement climatique et garantir que l'activité de pêche ne réduise pas la résilience des écosystèmes marins ? « Comment mobiliser et exploiter au mieux les ressources disponibles en vue de l'obtention en temps utile d'avis pertinents ? »
- ▶ « Comment mieux favoriser la participation des parties prenantes aux projets de recherche et intégrer les connaissances de ces dernières dans les avis fondés sur la recherche ? »

III - Contexte national

Le Gouvernement a orienté son action dans le secteur de la pêche en prenant en compte son développement durable au travers notamment de la mise en place du Plan pour une pêche durable et responsable doté de 310 millions d'euros sur 2008 et 2009.

Le Grenelle de la mer se traduit par une prise en compte des considérations environnementales dans la gestion des pêches avec une protection renforcée des espèces sensibles et un objectif ambitieux de création d'aires marines protégées.

IV - Pour aller plus loin

Au-delà des questions posées par le Livre vert, il convient également de s'interroger sur :

- ▶ Comment minimiser l'incidence de la pêche sur l'environnement tout en prenant en compte la durabilité socio-économique du secteur ?
- ▶ Comment les objectifs relatifs à la durabilité sur les plans écologique, économique et social peuvent-ils être définis d'une manière claire et hiérarchisée permettant de fournir des orientations à court terme et d'assurer la viabilité à long terme du secteur de la pêche ?
- ▶ Comment intégrer au mieux la gestion des stocks à l'approche écosystémique ?
- ▶ Quel est le rôle des aires marines protégées et comment doivent-elles intégrer la pêche ?